

ASSOCIATION FAMILIALE

En cette fin d'année 1981, qui est celle du dixième anniversaire de l'A.F.F., il est de tradition de faire le bilan des douze mois écoulés, ce qui permet de mieux mesurer l'ampleur du travail fourni, et ses résultats positifs.

Diversité et qualité sont les qualificatifs de rigueur pour les activités offertes aux familles flévilloises.

— 15 - 22 février, vacances scolaires. Camp de ski de fond à Sainte-Marie-aux-Mines, où 20 enfants ont profité d'un enneigement super.

— 3 avril, les mêmes enfants se sont retrouvés avec leurs familles pour visionner 150 diapos et le film de 35 minutes réalisés pendant le camp par le Président.

— 1er mai, Troisième fête des Mais. Artisans et Ronde Lorraine ont assuré le succès de cette manifestation.

— 23 mai, Troisième voyage du Club féminin. Visite de la poterie de Souffelheim. Plan incliné d'Arzviller.

— 24 juin, 60 enfants se sont retrouvés, dans le cadre des mercredis récréatifs, au chemin de fer forestier d'Abreschwiller.

— 28 juin, Quatrième rallye promenade. 34 équipages ont passé une excellente journée dans le sud du département, à la frontière des Vosges, malgré un temps couvert.

— 3 juillet, le Conseil d'Administration recevait en soirée, autour d'un barbecue, une soixantaine d'amis, adhérents et animateurs qui accordent bénévolement leur savoir et leur temps libre pour le bon fonctionnement de l'A.F.F. et de ses activités. Une soirée dont on parlera longtemps dans les chaumières de Fléville et d'ailleurs.

— 10 août - 4 septembre, Activités Ruche et Centre aéré ont regroupé une centaine d'enfants.

— 5 - 19 septembre, «SHIWA 81». De loin le meilleur et le plus original des Camps d'été organisé par l'Association. Remercions au passage son instigatrice et réalisatrice, Nelly Brassac.

FR3 Nancy avait déplacé Pascale Henninot, présentatrice des actualités régionales, ainsi qu'un car vidéo mobile et nous a consacré le soir du départ 3 minutes 53 au journal régional.

— Semaine du 12 au 17 octobre, reprise des activités permanentes : mercredis récréatifs, guitare, danse classique et moderne, gymnastique féminine et club féminin.

— 21 novembre, la soirée tant attendue par les 25 enfants du Shiwa, leurs parents et les animateurs. 250 diapositives prises par l'équipe d'animation et le Président, et un film sonore de quarante cinq trop courtes minutes, signée A. Tallement, ont permis de revivre la chaude ambiance des 14 jours de ce camp «pas comme les autres».

— 21 décembre, Après-midi récréative pour les enfants au Mille Club.

ACTIVITÉS PERMANENTES :

LUNDI	8 h 45 - 9 h 45	Gymnastique féminine - Préfa. Fléville Nord.
MERCREDI	14 h à 16 h	Mercredis récréatifs - Préfa. Fléville Nord - Fléville Centre - École Maternelle
	17 h à 20 h	Guitare classique, folk accompagnement - Préfa. Fléville Nord
JEUDI	14 h à 16 h / 16 h 30	Club Féminin - Préfa. Fléville Nord
VENDREDI	8 h 45 à 9 h 45	Gymnastique féminine - Préfa. Fléville Nord
SAMEDI	14 h à 16 h	Danse classique - Préfa. Fléville Nord
	16 h à 17 h	Danse moderne - Préfa. Fléville Nord

RESPONSABLES :

Gymnastique féminine - Club Féminin : Anne-Marie Martin - 16, rue Manet (F.N.) - 354 01 09

Mercredis récréatifs, Ruche, Centre aéré, Camps : Nelly Brassac - Azelot - 348 50 12

Danse classique, Guitare : A. et C. Tallement - 12, rue Manet (F.N.) - 351 16 83

Les projets 82 ? Au hasard, on peut citer :

La Fête des Mais, sous une forme plus élaborée, un rallye promenade en juin, et pour les enfants 8 jours à Sainte-Marie-aux-Mines pendant les vacances scolaires de février, une journée récréative en juin (voyage pique nique) et un camp d'été qui, sans être aussi original que Shiwa 81, n'en sera pas moins attractif et distrayant. Toute l'équipe travaille sur ce projet.

Pour conclure, il me reste à vous présenter, au nom du Conseil d'Administration et au mien, nos meilleurs vœux pour l'année 1982, ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président,
Alain Tallement.



CALBERSON

RÉSEAU

CALEXPRESS

GROUPAGES

AFFRETEMENTS

ENTREPOSAGES

TRANSPORTS

INTERNATIONAUX

ZONE INDUSTRIELLE DE FLÉVILLE

TEL : 356-52-38

TELEX : 960532

QUELQUES ÉPISODES DE LA VIE A FLÉVILLE AU COURS DE LA RÉVOLUTION DE 1789

La période de la Révolution française est un des moments importants de notre histoire et nous la connaissons dans tous ses détails, parfois minute par minute, mais cela surtout pour Paris et quelques grandes villes de la province française.

Les petites communautés villageoises, parfois repliées sur elles-mêmes, sont cependant un élément capital de la vie française ; elles méritent que l'on connaisse leur histoire et comment elles ont vécu pendant cette période longue de presque 10 années. Loin des émeutes et des troubles, elles ont vécu les échos assouvis des grands bouleversements, parfois elles ont réagi avec retard, parfois elles n'ont même pas été affectées et ont continué leur vie préoccupées avant tout des problèmes matériels et de subsistance, ce qui était déjà assez important pour la survie d'une petite communauté.

De Fléville nous connaissons assez peu de choses, il y a cependant quelques documents intéressants et ce sont notamment les délibérations municipales conservées aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle qui ont servi de trame à cet article et dont la consultation retrace quelques aspects. Malheureusement une partie de l'année 1791 et tout 1792 manque pour des raisons inconnues, probablement de classement : on regrette surtout l'année 1792 car elle a été importante, ce fut la chute de la royauté le 10 août, le début des guerres révolutionnaires et la victoire de Valmy.

Il n'y a également aucun document pour les années 1797 et 1798, parce qu'au terme de la Constitution de l'An III les municipalités des petites communes disparaissent au profit de municipalités cantonales. Ainsi à Fléville il n'y eut plus de mairie pendant cette période du Directoire, mais seulement un agent municipal et un adjoint élu qui tous deux font partie de la municipalité cantonale.

Il y a certainement beaucoup encore à découvrir dans les documents, notamment de l'arrondissement de Nancy qui s'est appelé district pendant un certain temps mais ces premiers éléments nous permettent de suivre un peu l'histoire de notre communauté pendant cette période.

On constate d'abord, comme pour beaucoup d'autres villages, que Fléville a vécu de son rythme propre et les préoccupations municipales ne semblent pas avoir été affectées, ou même elles semblent ignorer le 14 juillet 1789, par exemple, sans parler d'autres événements.

La communauté a dans une certaine mesure vécu relativement en marge du mouvement politique, elle n'a pu toutefois échapper à la crise économique ; le régime féodal venant d'être aboli c'est donc une nouvelle organisation qui se met en place et ainsi nous allons jusqu'au cours de l'année 1791.

Nous retrouvons ensuite avec 1793 une toute autre période, celle d'une organisation inspirée de la vie révolutionnaire avec les «sans-culottes» (*) mais surtout le grave problème des subsistances, la disette, le chômage, et ce fut pendant quelques années la préoccupation majeure de la nouvelle municipalité

(*) Le sans-culotte on le reconnaît à son vêtement. Il porte un pantalon, une blouse, il a les cheveux plats et un bonnet rouge. Il représente la classe des petits artisans, commerçants, boutiquiers, qui sont l'aile marchante de la Révolution. Dans les campagnes on a parfois assimilé les sans-culottes aux notables ruraux.

qui devait répondre aux réquisitions demandées par la ville de Nancy pour approvisionner ses marchés et l'armée qui combattait.

Cette période révolutionnaire s'adoucit vers la fin de 1794. Les Laboureurs prennent à nouveau le pas sur les «sans-culottes» et la vie se normalise avec quelques à-coups. 1795 marque une coupure et l'on revient au point de départ de 1789 avec le rassemblement, si ce n'est la fusion, des classes des laboureurs et des bourgeois ruraux.

Avant d'entrer dans le détail de ces phases successives, il faut préciser l'organisation administrative communale au cours de chacune d'elles et souligner aussi la stabilité d'une bonne partie du corps municipal due à la qualité des magistrats ou notables et aussi au manque d'instruction d'une partie de la population qui ne sait pas écrire et peut-être pas lire.

La première partie concerne donc les débuts de la Révolution avec les années 1789 à 1791.

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION 1789 - 1791.

L'Ancien Régime qui s'est nominale- ment effondré le 4 août 1789 correspondait à une structure seigneuriale et la Communauté des habitants réunie autour de son chef élu par elle, le syndic, avait son identité et sa personnalité propre face au seigneur et à l'Intendant de Lorraine.

La paroisse administrative regroupait donc tous les habitants qui en dehors des plaids annaux se réunissait une à deux fois par an pour résoudre ses problèmes : vente de l'herbe des chemins, bans de moisson et vendange, entretien des bois communaux, nettoyage des auge- s adjudgées à un fontainier, recrutement du berger et toutes choses d'une communauté rurale.

Le syndic était ainsi le représentant des laboureurs et celui qui remplissait cette fonction était Claude Vuillaume, laboureur lui-même.

Dans les années précédant la Révolution, de nombreux essais de réforme ont été tentés, notamment celles des Ministres Choiseul (1764) et Calonne (1787). La première réforme avait prévu une organisation municipale constituée autour d'un maire élu pour 3 ans et choisi par le seigneur parmi les candidats présentés auxquels devaient s'adjoindre quelques notables laboureurs. Mais la plus importante est celle résultant de l'Édit du 22 juin 1787 de Calonne : il y aura désormais une assemblée municipale dans chaque paroisse, composée du seigneur justicier, curé et syndic à laquelle s'adjoignent 6 à 8 membres renouvelés chaque année. Au-delà de la commune il y a l'assemblée de district (ou arrondissement) et l'assemblée provinciale.

Ces réformes furent assez mal appliquées, nous trouvons cependant à Fléville la trace de chacune d'elles : l'Assemblée Communale en 1788 est présidée par le Curé, M. Villers, le seigneur Maréchal de Beauvau ayant des fonctions à remplir ailleurs. Il est assisté par le Maire Sigisbert Collenet, laboureur élu, Claude Vuillaume, syndic, Isidore Dupré, élu, Claude Hogard, et Louis Hogard, greffier.

Nous retrouvons certains de ces élus, le maire, le syndic et quelques notables au fil des années révolutionnaires dans diverses fonctions municipales.

Claude Hogard était auparavant le greffier de la haute justice seigneuriale de Fléville, quant à son parent Louis, actuel greffier, il deviendra secrétaire en 1790 et maire en 1794.

Il convient d'être vigilant car des familles entières sont représentées au Conseil mais les prénoms diffèrent, tel est le cas des Hogard, Collenet et Bonnabel.

C'est cette communauté d'habitants dominée par les laboureurs qui, le 20 mars 1789, rédigea son «cahier de doléances» pour les États-Généraux de 1789. Le document signé par le Maire Sigisbert Collenet, approuvé par le syndic et les notables, est paraphé par 25 membres de l'assemblée des habitants composant 60 feux, soit une douzaine de laboureurs et une cinquantaine de manœuvres «sans ressource».

Les impôts sont lourds, les charges excèdent les revenus et les denrées chères

dans les années de mauvaises récoltes ; bref un certain nombre est réduit à la mendicité et les signataires déclarent «ne connaître d'autre moyen de soulagement que la diminution des impôts».

La situation en ce début de l'année 1789 était en effet mauvaise dans les campagnes françaises, le paysan ne pouvait plus payer les redevances ; c'est pourquoi il saluait avec empressement l'abolition du système féodal, ne pensant pas que la Constituante en aurait prévu le rachat qui en juillet 1793 fut abandonné.

L'Assemblée Municipale se réunit en général au presbytère, rue de Ludres, près de la place du village : au cours de cette année 1789 quelques faits mineurs sont consignés, le maréchal-ferrant Michel Tarrillon que nous retrouverons plus tard, est adjudicataire des fruits des arbres communaux situés au bord des chemins (15 pommiers, 2 poiriers, 5 cerisiers, 4 noyers et 1 prunier), le 1er juin, Joseph Royer est nommé maître d'école, en fin d'année l'assemblée enregistre la loi contre les attroupements qui porte la marque de la «grande peur» dans les campagnes.

Au début de l'année 1790, la situation commence à changer avec la mise en place de la nouvelle organisation administrative, conforme à la loi du 4 décembre 1789, dont on peut dire qu'elle fonda la Commune Moderne. Désormais l'Assemblée Municipale s'intitule le Conseil Général de la Commune de Fléville et à sa tête se trouve un maire élu pour 2 ans par les citoyens actifs.

Ce Conseil est composé des officiers municipaux et du procureur qui forment le corps municipal et dirigent la Commune de façon permanente, à laquelle s'adjoignent les notables élus.

Ces premières élections après les États-Généraux eurent lieu à Fléville le 28 février 1790 avec l'élection de Sigisbert Collenet réélu maire et assisté de deux officiers municipaux C. Hogard et Louis Bonnabel, puis le procureur du roi, Michel Tarrillon maréchal-ferrant.

Les notables sont Claude Vuillaume, l'ancien syndic, Claude et François Colle-

net, Charles Receveur, J. Andin et Jean-Claude George.

Le monopole des laboureurs est battu en brèche au profit de patriotes bien que la majorité des notables aient encore un petit bien agricole (terre ou vigne). Au-dessus de la municipalité, il y a le district ou arrondissement qui fut l'un des importants «véhicule» de la Révolution jusqu'en 1795.

Parmi les faits notables de l'année 1790, citons le 29 juin la formation de la *Garde Nationale de Fléville* qui était composée de 46 membres dont le commandant fut M. Pierre Villers ..., Curé-vicaire de Fléville : on voit ainsi en quelle estime il était tenu et nous le retrouverons du reste dans les années suivantes. Le capitaine était Joseph Lhuillier, jardinier au château, et le sergent-major J.J. Mienville qui sera au Conseil vers la fin du siècle. Après avoir prêté serment, cette garde civique fut insultée par Sigisbert Collenet, un cousin du maire ; il déclara que «c'était tous de foutus bêtes et qu'ils ne feraient rien», ce qui lui cause une peine de prison de 6 h et 5 francs d'amende.

Le 11 juillet, la municipalité décide qu'une patrouille visitera de jour les rues et la nuit les alentours du village ainsi que les cabarets. Le dimanche les caporaux devront assister au service religieux afin de «contenir chacun dans la modestie et le respect».

Le 14 juillet toute la garde citoyenne prête à nouveau serment devant l'arbre de la liberté. En fait, nous n'avons pas de trace véritable de cet arbre de la liberté ; il ne vécut pas très longtemps puisqu'il fallut le remplacer à plusieurs reprises et notamment le 21 juillet 1800 (2 thermidor An VIII) pour la somme de 6 francs.

Le 11 octobre on fait les vendanges et le 14 octobre il y a quelques modifications au corps municipal, L. Bonnabel que l'on retrouve maire en 1794 s'en va et est remplacé par Nicolas Humbert, artisan.

De l'année 1791 nous connaissons en fait assez peu de choses car les documents ne vont pas au-delà du mois de mars.

La communauté villageoise n'a pas dû payer les droits féodaux depuis début 1789 car elle est citée au bureau de justice de paix, ces droits sont en effet rachetables mais les habitants ne sont pas fixés sur ce sujet et demandent au Directoire du District de les éclairer ; on nous dit du reste que «le plus grand nombre des habitants vit dans l'indigence, bois et pain manquent» en ce rude hiver.

Le Conseil Général se réunit à nouveau avec son maire S. Collenet entouré de ses officiers laboureurs ou vigneron dont certains nouveaux arrivés Charles Pierron, vigneron, Nicolas Zouard, ancien laboureur qui était encore là en 1794. A la fin de février le maire démissionne pour cause de maladie (vraie ou feinte) et à quelques semaines de là, le curé de Fléville, P. Villers, avait prêté serment à la Constitution Civile du Clergé avec réserves, autant dire qu'il l'avait refusée. C'est du reste un curieux épisode car la municipalité a déclaré qu'il avait prêté serment, mais le District puis le Département ont refusé ce serment. Le prêtre a refusé de lire le mandement de l'Evêque constitutionnel Lalande et dès lors il était déclaré non jureur ; il dut au regret général quitter son poste, probablement au cours du mois de juin et fut déporté le 31 juillet 1791. L'abbé Masson dit «l'intrus» s'installe dans la cure, mais il n'y restera, semble-t-il, pas bien longtemps.

Tout le reste de l'année puis 1792 restent une page blanche pour nous et pourtant ce fut la grande crise de la Révolution de l'été 1792, aussi ne pouvons-nous en connaître les répercussions à Fléville.

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE 1793 - 1796.

On ne peut aborder cette période sans évoquer les faits majeurs qui sont au cœur même de la Révolution : les guerres à l'extérieur et l'élimination successive à la direction révolutionnaire de ces hommes que l'on appelle les géants de 1789 tels que DANTON avec les Girondins, HEBERT à la Commune Insurrectionnelle de Paris puis MARAT

et enfin ROBESPIERRE et les Jacobins. Période terrible où la France était dirigée par le Comité de Salut Public et un grand nombre d'organismes révolutionnaires locaux ou de liaison.

L'organisme départemental qui a joué le plus grand rôle de transmission des pouvoirs révolutionnaires fut le District, puis les institutions locales telles que les agents nationaux créés par la Convention et enfin des corps spontanés révolutionnaires légalisés par le Gouvernement, les sociétés populaires et les comités de surveillance.

A Fléville, l'Assemblée électorale se démocratise et il y a moins de laboureurs au bénéfice de petits artisans ou bourgeois ruraux qui forment le tissu jacobin du pays. Le maire est Louis Hogard assisté du procureur Sigisbert Collenet et de Joseph Royer, greffier (ancien instituteur). Les officiers municipaux sont des Jacobins, Michel Tarrillon et Jean Lhuillier, jardinier ; parmi les notables il y a encore Joseph Ferry, Humbert et Nicolas Zouard.

Cette municipalité relativement populaire aura la lourde tâche de faire face quelquefois à la mauvaise volonté des laboureurs et aux exigences des Autorités de Nancy ou des armées en guerre et aussi d'assurer le ravitaillement de la population prolétaire.

Sa préoccupation essentielle fut de répondre aux réquisitions en grains et fourrages sans démunir la commune et s'aliéner définitivement les producteurs ; on sent ainsi cette période dominée par le conflit latent entre les laboureurs et les manœuvriers.

Les redevances féodales sont définitivement annulées, mais dès le mois d'août elles sont remplacées par les contributions mobilière et foncière ; le maire déclare le 25 août 1793 qu'il n'y a pas de juifs à Fléville car ceux-ci devaient être recherchés et l'on procède à la répartition des chemins vicinaux et communaux ainsi qu'à la mise en état des fontaines du village.

1794 est une année remplie de déliérations où les sujets sont très divers. D'abord le calendrier républicain aux

noms de mois si poétiques est en vigueur depuis septembre 1793 ; c'est celui de la République Une, Indivisible et Démocratique. Le Conseil Général de la commune se rassemble désormais dans le temple de la raison (l'église) où trône sur l'autel, la statue de la liberté.

Le maire Louis Hogard est assisté de l'agent national Sigisbert Collet qui était autrefois procureur (ce sont les mêmes fonctions), parmi les notables il y a toujours Mienville, commissaire, et Ferry.

Le 30 ventôse An II (20 février 1794) le Comité de Surveillance de Fléville dont nous ne connaissons pas la composition vient enquêter chez un volontaire aux armées rentré malade chez lui et que l'on croyait avoir déserté, comme cela était si fréquent ; le 6 germinal An II (27 mars 1794) la municipalité procède à la réquisition des chemises «de bonne qualité et sans trou ni rapiècement» pour le district et l'armée. Cette réquisition de 14 chemises a été faite à raison de 2 auprès de certains foyers, notamment J.B. Cezard le plus gros laboureur, l'abbé Guenard chapelain du château qui habitait l'actuel presbytère et était un écrivain de talent couronné par l'Académie Française, le maire, l'agent national et quelques autres.

Les 10 premiers mois de cette année 1794 semblent avoir été très durs à Fléville, il y a continuellement des réquisitions de foin, de paille, de blé, d'avoine, de seigle, etc... pour Nancy, Metz, ou les armées. Ce sont 274 quintaux de foin et de paille le 1er ventôse An II (19 février 1794), la même quantité le 12 ventôse (2 mars), à nouveau le 21 mars, le 6 germinal (26 mars) et le 12 germinal à nouveau 274 quintaux.

Le 10 floréal (29 avril), c'est du foin et de l'avoine, en thermidor (juillet) c'est du blé, à nouveau en fructidor (août), en vendémiaire (septembre), c'est 100 quintaux d'avoine pour Metz et enfin en frimaire An III (novembre 1794), il fallait fournir 4 chevaux.

Les laboureurs sont toujours chargés de réquisitions en fonction de leur importance : le plus important fut toujours J.B. Cezard, le tenancier de l'ancien domaine seigneurial, puis vient ensuite Jean-Baptiste Bonnabel, le censitaire de Frocourt. Après, ce sont les petits laboureurs Isidore Dupré, Claude Vuillaume, les Collet, etc...

Il fallait non seulement accepter les réquisitions, mais aussi transporter les quantités prévues à Nancy et parfois à Metz avec les chars à bœufs des laboureurs.

Tout cela ne se passe pas parfois sans grincements de dents, la malveillance est dénoncée et le Comité de Surveillance y a l'œil, il a dû prendre des mesures révolutionnaires le 20 fructidor An II (6 septembre 1794). Bonnabel à Frocourt se fait rappeler à l'ordre par l'agent national. Laurent Andin refuse de conduire les bœufs mais la Garde Nationale l'y oblige.

Le 27 fructidor (13 septembre) la vendange est ouverte, Pantaléon Poirel ne peut signer sa déclaration à cause de son tremblement.

L'église dès le début de 1794 est devenue le temple de la raison avec la statue de la liberté sur l'autel de la Patrie ; le 5 ventôse An II (21 février 1794) l'inventaire du linge de l'église est fait et l'ensemble (nappes, surplis, etc...) est porté au District. Il n'y a plus de culte, si ce n'est peut-être celui de la déesse Raison.

Si la famine règne en 1793, il semble qu'en 1794 les récoltes furent meilleures ; ROBESPIERRE et les Jacobins montent à l'échafaud le 9 thermidor An II (27 juillet 1794), c'est dès lors le retournement complet, la fin véritable de la Révolution, mais cet événement ne sera sensible dans la vie de Fléville qu'à partir du 9 brumaire An III (30 octobre 1794).

Progressivement la vie retrouve son état d'avant 1792, partout l'épuration commence et notamment celle des fonctionnaires publics de la Commune et du District. Elle touche surtout les Jacobins et une bonne partie de ces petits artisans et bourgeois ruraux.

Le 30 octobre 1794, la municipalité réunie au temple de l'Assemblée du Peuple est réorganisée, Lhuillier et Tarrillon sont remplacés probablement pour jacobinisme par P. Receveur et Ch. Pierron. L'ancien maire Louis Hogard devient assesseur au juge de paix et L. Bonnabel devient maire, il est assisté de Ch. Vuillaume, N. Zouard, J. Ferry, C. Collenet et Mathis, agent national qui remplace Collenet dans ses fonctions.

Par ailleurs, Jean Royer devient secrétaire - greffier. Les gros cultivateurs reprennent de l'importance. J.B. Cezard devient garde-champêtre et il a la charge de la surveillance des récoltes.

Malgré cela, il y a encore des réquisitions, on fixe les contingents annuels, mais maintenant les laboureurs rechignent, aussi la force armée est-elle requise, ainsi Cezard devra-t-il payer le logement de l'armée révolutionnaire qui est venue perquisitionner chez lui.

Les églises ont bien entendu été fermées au culte vers la fin de 1793, il n'y a probablement plus de prêtre même jureur. Le dernier d'entre eux, Noël, un Prémontré, a dû partir ; aussi le bon vieil abbé Guénard, jésuite et toujours chapelain, se propose le 4ème sans-culottide An III (19 septembre 1795) d'exercer le culte de l'église catholique, tout en déclarant se soumettre aux lois de la République.

Le 7 brumaire (30 octobre), il prête serment et probablement le culte reprend partiellement.

Ainsi, au cours de cette grande Révolution après la libération du régime féodal, les paysans tant propriétaires que pauvres restent face à face au sein de la communauté villageoise, sans pour autant avoir supprimé les usages collectifs. Le souci constant a été de permettre aux habitants du lieu de subvenir à leurs besoins et de résister aux réquisitions armées : ce fut certainement le cas de Louis Hogard, maire pendant les années difficiles de 1793-1794.

On peut constater que l'histoire de Fléville s'inscrit dans l'histoire générale malgré le décalage par rapport aux événements politiques, la commune n'en a pas moins participé à l'évolution économique et sociale de la nation.

Cette étude sur le village, il y a quelques 200 ans, n'a pas la prétention d'être une fresque historique complète, elle est seulement une esquisse avec quelques lacunes ; afin de mieux connaître la psychologie et l'orientation de chaque phase, il conviendrait de consulter de multiples documents complémentaires, actes d'état-civil de la paroisse, registres des circonscriptions administratives, contributions patriotiques, etc... Le sujet mériterait certes un approfondissement afin de mieux percevoir les caractéristiques et les bases sociologiques ou politiques de l'évolution historique de Fléville.

Le dernier acte de la municipalité date de mars 1796. Elle disparaît au profit de la municipalité de canton où tout est centralisé. Il faut reprendre les recueils municipaux à novembre 1789 (frimaire An VIII), beaucoup de choses se sont passées en France.

DE LA RÉVOLUTION A L'EMPIRE 1799 - 1804.

La Commune a de nouveau une municipalité et celle-ci est mise en place à la fin de 1789, mais c'est le Préfet qui nomme désormais les membres du Conseil Municipal sur proposition de la population. Le Maire désigné est Matthis, homme modéré, assisté de 10 conseillers dont les noms ne sont pas inconnus mais dont les prénoms parfois diffèrent : ce sont des parents ou descendants. Il s'agit de Sigisbert Hogard, Nicolas Tarrillon, J.J. Mienville, Joseph Ferry, Joseph Lhuillier, Charles Pierron, J.B. Cezard, Sigisbert Collenet, Joseph Muet et Joseph Henry.

Ils prêtèrent serment en juillet 1800 et le Maire fait provisoirement office de secrétaire de mairie.

Les activités municipales sont concentrées sur la vie communale ordinaire : chemins, fontaines, etc... ; l'église pratiquement peu utilisée ouvre en 1802 avec un prêtre habitant Fléville, l'abbé Masson, dit «Le Vertueux», différent du précédent, ancien émigré et qui mourut deux ans après.

A la mairie, Matthis démissionne en thermidor An XIII (juillet 1805). Il est remplacé par Sigisbert Collenet qui y restera jusqu'en 1810.